

DATE DE CONVOCATION : 14 Septembre 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE- M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER –N. ARILLA - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET – P. FRÉON – C. FULPIN- C. MESLIER – S. LABROUSSE – C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS AYANT DONNÉS POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – P. ORMÈCHE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - J.P. ZUCCHI donne pouvoir à M. VILLEGER – K. PERROIS donne pouvoir à J.P. SIMON.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS – EXCUSÉS : M.A. CHEVALIER.

SECRETARIE DE SEANCE: C. BONNEAU

OBJET : AVANCEMENT DE GRADE SUITE À PROMOTION INTERNE

LE conseil municipal

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la loi du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi du 26 janvier 1984 article 34 relatifs à la création des emplois de la collectivité par l'organe délibérant de ladite collectivité

VU la proposition par la collectivité de passer deux agents au grade d'agent de maîtrise par le biais de la promotion interne

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire réunie le 4 Mai 2017

CONSIDÉRANT les missions effectuées par ces agents dans leurs postes

Après en avoir délibéré **PAR 22 VOIX POUR, le Conseil Municipal décide :**

- **La création** de 2 postes de catégorie C aux grades d'agents de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2017
- **La suppression** d'un poste d'adjoint technique territorial Principal de 2^{ème} classe
- **La suppression** d'adjoint technique territorial Principal de 1^{ère} classe.

MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs

Dit que les crédits sont inscrits au budget de la ville exercice 2017

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Jean-Louis LEVESQUE